

INTERIM QUALITE

Mme CHAUSSEE Ilona

71 rue Henri Gautier

Complexe Henri Gautier

44 550 MONTOIR DE BRETAGNE

Montoir, le 24 juin 2026

Réf. Dossier suivi par VEDIE Elodie - Tél. : 02.40.22.15.22 - Mail : accueil@forhom-prevention.fr

CONVOCATION : Monsieur Yanis MAHOUR

N° Identification : 117604

Session n° M260J4A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

CACES® R484 Catégorie 1 Débutant

Cette formation se déroulera du lundi 27 au mercredi 29 juillet 2026, pour une durée de 21.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

lundi 27 juillet 2026

à

08:30

: **FORHOM - CITY PRO**
71 rue Henri Gautier
Complexe Henri Gautier
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
Tél : 02.40.22.15.22

Planning

: **27/07/2026** de 08:30 à 16:30 **28/07/2026** de 08:30 à 16:30 **29/07/2026** de 08:30 à 16:30

Objectifs

- : - Connaître la typologie et la technologie des ponts roulants
- Connaître et appliquer les règles de conduite en sécurité
- Connaître les risques liés à l'utilisation des ponts roulants et les prévenir
- Savoir circuler et manœuvrer en sécurité

Le stagiaire devra maîtriser la conduite des ponts roulants et portiques d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R484 de la CNAMTS et obtenir le CACES® R484 de la catégorie visée ou l'attestation de compétence.

Evaluation

: Evaluations théorique et pratique par le formateur (Attestation de compétences) ou par un testeur certifié (CACES®).

Pré-requis

: Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Merci de vous munir de : Votre carte d'identité- Votre numéro de sécurité Social -Votre convocation-Vos équipements de protections individuels (chaussures de sécurité /gants de manutentions /gilet rétro réfléchissant /lunettes de protection (batterie) Vêtements adaptés au temps.(short interdit)

L'organisme de formation se réserve le droit d'aménager les horaires journaliers, en fonction des conditions climatiques, sanitaires et organisationnelles. Les journées tests Caces® peuvent débuter dès 7h00 et se terminer à l'issue des épreuves.

Tout est noté dans le protocole d'accueil envoyé en même temps que votre convocation.

Merci de télécharger, en amont, une application QR Code sur votre smartphone de façon à pouvoir émarger en ligne.

Politique Handicap:

Si vous êtes concerné par une situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap au 02.40.22.15.22 afin qu'il puisse vous accompagner au mieux dans votre projet de formation.

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Suzy GINEAU

Conseillère Formation

